

DOSSIER [REDACTED]  
ARRÊT DU [REDACTED] NOVEMBRE 2018

**COUR D'APPEL DE PARIS**

Chambre de l'application des peines  
[REDACTED]

Prononcé en chambre du conseil le [REDACTED] NOVEMBRE 2018, par le [REDACTED]  
des appels correctionnels (chambre de l'application des peines),

Sur appel d'un jugement en date du 26 avril 2018 du juge de l'application des peines du  
tribunal de grande instance de [REDACTED]

**PARTIES EN CAUSE DEVANT LA COUR :**

[REDACTED]

Appelant,

Libre

[REDACTED]  
JOSSEAUME Rémy, avocats au barreau de PARIS

**PAR CES MOTIFS**

LA COUR,

Statuant en chambre du conseil, la personne condamnée étant assistée par son conseil,

Reçoit l'appel de la personne condamnée,

**INFIRME le jugement dont appel et statuant à nouveau,**

**ORDONNE** la prolongation du délai d'épreuve du sursis avec mise à l'épreuve  
prononcé le 26 février 2016 par le tribunal correctionnel de Sens, à l'encontre du  
condamné, pour une durée d'une année à compter de la notification du présent arrêt.

LE PRÉSIDENT,

LE GREFFIER,

COUR

[Signature]